

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par
ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en
français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction
publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition
féminine

Communiqués par société
d'État

Société de développement
du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du
Yukon

Société des alcools du
Yukon

Commission de la santé et
de la sécurité au travail du
Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier
ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-034

Le 1er mars 2011

Version préliminaire de la politique de facturation nette visant à façonner l'avenir énergétique du Yukon

WHITEHORSE — Le public est invité à lire la version préliminaire de la politique dans laquelle on décrit la façon dont le gouvernement du Yukon gèrera la facturation nette.

« La politique de facturation nette permettra aux propriétaires d'habitation et aux entreprises qui produisent leur propre électricité de réduire leur facture d'énergie en se raccordant au réseau afin d'y diriger leur surplus d'électricité », a dit le ministre d'Énergie, Mines et Ressources, M. Patrick Rouble.

Le cadre de la politique a été défini en partenariat avec la Société d'énergie du Yukon et la Yukon Electrical Company Limited et il s'applique aux clients qui profitent d'un service résidentiel, général ou industriel et qui souhaiteraient relier des sources d'énergie renouvelables au réseau de distribution d'électricité du Yukon.

« Les Yukonnais sont sensibilisés à la consommation en électricité comme jamais auparavant, et, pour plusieurs d'entre eux, la conservation est la meilleure solution possible. Cependant, grâce aux innovations technologiques et aux nouvelles sources d'énergie propre, la facturation nette pourrait offrir à certains Yukonnais de nouvelles avenues à explorer », a ajouté M. Rouble.

La version préliminaire de la politique décrit le processus qui permettra aux Yukonnais qui produisent de l'électricité pour leur propre consommation, à partir de technologies renouvelables, d'avoir la possibilité de se raccorder au réseau électrique. Dans le document, on encourage aussi la création et l'adoption de nouvelles sources individuelles d'énergie renouvelables et on y fait la promotion de la conservation de l'énergie et de l'efficacité énergétique accrue.

Pour obtenir un exemplaire de la version préliminaire de la politique et formuler des commentaires en ligne, visitez le site Web www.netmetering.gov.yk.ca.

-30-

Renseignements :

Emily Younker
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
emily.younker@gov.yk.ca

Ron Billingham
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-8786
ron.billingham@gov.yk.ca

<%img_newsarticle%>

